

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

**TUTEUR DE MAISONNEE D'APPELES DU SNU**

EXEMPLARITE, INTEGRITE ET RIGUEUR DU COMPORTEMENT

**DIRECTION OU SERVICE :** DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE D'INDRE ET LOIRE

**CATEGORIE:**

**POINTS NBI :**

**CONTEXTE DU RECRUTEMENT :**

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date et lieu de fonction : du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 12 juin 2020 à TOURS

Il est à noter qu'une semaine de formation rémunérée sera organisée au mois de mai 2020, date à ce jour non connue.

**LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :**

**Direction ou service :** DDCS INDRE ET LOIRE

**Adresse :** CITE ADMINISTRATIVE DU CLUZEL – 61 AVENUE GRAMMONT – CS92735 - 37 027 TOURS CEDEX 1

**LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT**

**FONCTION :** TUTEUR DE MAISONNEE DE VOLONTAIRES DU SNU

**NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER :** 10 JEUNES APPELES VOLONTAIRES DE 16 ANS

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :**

VACATIONS, OBLIGATION DE PRESENCE (24H/24H) PENDANT LE SEJOUR DE COHESION (HEBERGEMENT ET PENSION COMPLETE FOURNIE)

TENUE OBLIGATOIRE POUR L'ENCADREMENT

REMUNERATION : 60 EUROS NET PAR JOUR

**DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :**

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 3 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de 3<sup>ème</sup>, sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ;
- une mission d'intérêt général, obligatoire inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées (84 heures) ou continues (12 jours), les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire de minimum 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Dans chaque département, sous la direction du préfet de département et du directeur académique, un comité de pilotage associe les services départementaux de la préfecture, de l'éducation nationale, le délégué militaire départemental, la direction départementale de la cohésion sociale, le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant du groupement départemental de

gendarmerie, le commandant du service départemental d'incendie et de secours et la délégation départementale de l'ARS.

Dans le département d'Indre et Loire, un centre d'hébergement situé à TOURS abrite un séjour de cohésion du 1<sup>er</sup> au 12 juin 2020. Il est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique concourant à la mise en œuvre du SNU.

Le chef de centre est désigné par le ministre en charge de l'Éducation nationale et de la Jeunesse sur proposition du préfet de département et du recteur.

Il est appuyé dans ses missions par 3 adjoints :

- un adjoint d'encadrement, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- un adjoint chargé des activités, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;
- un adjoint gestionnaire.

Les appelés sont regroupés par maisonnées de 10, de même sexe. À la tête de chaque maisonnée un tuteur, de même sexe, constitue le premier niveau de contact avec les appelés. Le tuteur est épaulé par les 2 cadres de la compagnie qui regroupe 4 maisonnées et constitue aussi le premier niveau mixte.

**EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 4 MEMBRES DE DIRECTION, 10 CADRES, 20 TUTEURS ET 200 JEUNES VOLONTAIRES (ENVIRON)**

**DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :**

Le tuteur est le premier cadre de contact des appelés pendant les deux semaines du stage de cohésion, il partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l'esprit qui l'anime pendant deux semaines. Il veille à développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel.

1. Accueil et accompagnement des appelés
  - Préparer l'accueil des appelés au sein de la maisonnée dans les domaines de l'hébergement, des loisirs, de l'hygiène, etc.
  - Accompagner les appelés de jour et de nuit pour toutes les activités : vie courante, sport, formations, tests divers ...
  - Veiller à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée
2. Organisation et discipline de la vie courante
  - Faire connaître et respecter le règlement intérieur du centre
  - Signaler aux cadres de compagnie tous les manquements
3. Organisation de la vie démocratique et citoyenne
  - Créer des temps d'échange démocratiques
  - Contribuer à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêt général
  - S'assurer de la réalité du brassage social dans la maisonnée ou dans les activités
4. Création de l'esprit de maisonnée
  - Créer une cohésion de groupe fondée sur un sentiment d'appartenance à la cellule et sur une saine émulation collective
  - Assurer l'inclusion totale de volontaires à besoins particuliers
5. Sécurité physique et morale des appelés
  - Faire respecter strictement les mesures de sécurité
  - Identifier les risques, les situations problématiques et savoir agir seul ou en amont des cadres de compagnie
  - Assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles (téléphone mobile)

Enfin, à la demande des cadres de compagnie et en fonction de ses connaissances et/ou de son expérience, il peut assurer ponctuellement des interventions comme formateur.

Si ses qualifications ou son expérience le permettent, il prend en charge, dans sa maisonnée, des appelés en situation de handicap ou à besoins particuliers.

**PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :**

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input type="checkbox"/> D'autres ministères      |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère             | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels | <input type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input type="checkbox"/> Les autres directions               | <input type="checkbox"/> Le secteur privé          | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers |

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :**

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

**LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE****TUTEUR DE MAISONNEE DE VOLONTAIRES DU SNU****CONNAISSANCES**

- Expérience dans le domaine de l'encadrement dans les armées, l'éducation ou l'animation de mouvements pour la jeunesse
- BAFA/BAFD ou qualification équivalente (scoutisme, capes,...)
- Psychologie de l'adolescent
- Identification des risques psycho-sociaux
- Sécurité physique et morale des mineurs

**COMPETENCES**

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- Conduire une médiation en situation de crise
- Capacité d'écoute et réactivité
- Exemplarité, intégrité et rigueur du comportement
- pour certains: expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers

Rémunération : 80 € nets par jour

**VOS CONTACTS :**

En DDCS :

- Yann.FRADON, chef de projet SNU, Inspecteur Jeunesse et Sports - Tel : 02-47-70-11-04 - [yann.fradon@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:yann.fradon@indre-et-loire.gouv.fr)
- Nicole LIARDET, appui administratif - Tel : 02-47-70-11-04

En DSDEN :

- Alexandra GREVERIE, secrétaire générale - Tel : 02-47-60-77-12 - [alexandra.greverie@ac-orleans-tours.fr](mailto:alexandra.greverie@ac-orleans-tours.fr)

**Pour toute candidature,  
réponse impérative avec CV et lettre de motivation jusqu'au 22 janvier 2020 inclus  
auprès de la DDCS  
uniquement sur cette adresse mel :  
[ddcs-jeunesse-sports@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:ddcs-jeunesse-sports@indre-et-loire.gouv.fr)**